

PUBLIÉ LE 07/07/2026

# Décision du 07/07/2026 - Modification de la liste des médicaments de médication officinale mentionnée à l'article R. 5121-202 du code de la santé publique

DÉCISIONS (MÉDICAMENTS) - MÉDICAMENTS EN ACCÈS DIRECT / MÉDICATION OFFICINALE

La Directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 5121-202 ;

Vu la décision du 12 mai 2014 modifiée portant inscription sur la liste des médicaments de médication officinale mentionnée à l'article R. 5121-202 du code de la santé publique ;

Considérant notamment les demandes des titulaires d'autorisation de mise sur le marché visant à la suppression de présentations de spécialités pharmaceutiques de la liste des médicaments de médication officinale ;

## Décide

### Article 1

L'annexe I de la décision du 12 mai 2014 susvisée, est modifiée comme suit :

I - Le nom du médicament «Lysopaïne maux de gorge ambroxol menthe 20 mg sans sucre, pastille édulcorée au sorbitol et au sucralose » est remplacé par : « Lysopaïne maux de gorge ambroxol menthe 20 mg sans sucre, pastille édulcorée au sorbitol et à la saccharine sodique » ;

### Article 2

L'annexe II de la décision du 12 mai 2014 susvisée, est modifiée comme suit :

I - La présentation de la spécialité suivante est ajoutée :

Nom du médicament	Présentation	Code CIP
Digiliz, capsule molle	15 capsules	3400930336601

II - Les spécialités suivantes sont supprimées :

Nom du médicament	Présentation	Code CIP
Activox Lierre, pastille	24 pastilles	3400937908993
Arkogélules Artichaud gélule	45 gélules	3400933140649
	150 gélules	3400933140700
Arkogélules Bardane, gélule	45 gélules	3400933281496
	150 gélules	3400933984632
Arkogélules Cupaline, gélule	45 gélules	3400933357641
	150 gélules	3400933357702

Arkogélules Fucus, gélule	45 gélules	3400935175830
Arkogélules Harpagophyton, gélule	45 gélules	3400934635168
	150 gélules	3400934635229
Arkogélules Marronnier d'Inde, gélule	45 gélules	3400932992706
	150 gélules	3400932992874
Arkogélules Passiflore, gélule	45 gélules	3400933141530
	150 gélules	3400933318550

### Article 3

La présente décision est publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 07/07/2026

Catherine PAUGAM-BURTZ  
Directrice générale